



## *Compte rendu Conseil de la Formation du 16 avril 2013*

### **POINT 1 : Informations du Président et du Vice-Président**

La réflexion «bac+3 ó bac ó 3» avec le rectorat est en cours de construction.  
Des échanges ont eu lieu avec les collegiums, le cadrage de l'offre de formation est en cours.

A la demande des élus, des questions diverses à ajouter à l'ordre du jour :

- Manque d'information sur le seuil de dédoublement dans les cours : Dossier en cours, la réponse sera donnée dans la semaine.
- MCC non conformes à la réglementation à Metz, coefficients non conformes ; un recours a été déposé. Réponse : examen de ce dossier dans un mois.

### **POINT 2 : Approbation du compte rendu du Conseil de la Formation du 22 janvier 2013**

Reporté

### **POINT 3 : Suivi de cohortes ó outil et concept méthodologique**

Ce travail a été réalisé par l'observatoire de la vie universitaire. Ses objectifs sont l'information des lycéens, les dossiers d'habilitation, le conseil de la formation et le répertoire pour le plan de formation.

La méthodologie consiste à travailler sur les néo bacheliers uniquement afin qu'un étudiant ne soit comptabilisé qu'une seule fois.

Plusieurs remarques sont faites :

- Cette méthode n'est pas commune à toutes les universités.
- Elle ne concerne que les étudiants suivant un cursus à l'UL, les sortants ne sont plus suivis.
- En DUT ou pour les responsables de formation, il serait plus judicieux de considérer les nouveaux entrants
- Un parcours L1, DUT, L3 par exemple n'est pas considéré.

Il est précisé que c'est un outil en construction, susceptible d'évolutions en fonction des demandes et des remarques des utilisateurs.

### **POINT 4 : Formations**

#### **4.1 Cadre des modalités de contrôle des connaissances**

Licences :

Le document présenté est un cadre à interpréter pour la mise en œuvre par les collegiums.

Le Conseil de la Formation n'est pas compétent pour émettre un avis pour chaque diplôme, cette proposition laisse le choix.

Une autre possibilité serait de collecter toutes les listes des collegiums pour un vote global du CF.

C'est une préconisation de définitions communes des termes utilisés pour les différents types de contrôle.

Il est nécessaire de préciser l'impossibilité de modifier les ECTS et leur caractère intangible.  
La phrase « l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients affectés aux UE »

Le délai de 48 h estimé trop court est porté à 3 jours ouvrés.

Il est nécessaire de préciser contrôle terminal ou examen terminal, contrôle continu intégral.

Avec ces modifications

Vote : 3 contre, pas d'abstention (vote UNSA pour)

MCC Master Vote : 3 contre, pas d'abstention (vote UNSA pour)

Licences professionnelles Vote : 3 contre, pas d'abstention (vote UNSA pour)

#### **4.2 Evolution de la carte des implantations des DUT à la rentrée universitaire 2014**

Les 2 demandes ont reçu un avis favorable du collegium.

Demande d'ouverture d'un département Génie du Conditionnement et de l'emballage à l'UT d'Épinal. La décision a été votée au Conseil de Collegium pour une ouverture en septembre 2014. Cette demande répond à un besoin du secteur d'activité très présent dans la région, à l'absence de formation équivalente en Lorraine et serait proposé en alternance selon un rythme à définir. La fiche concernant le financement ne figurait pas dans le document, elle est fournie pendant le conseil.

Plusieurs questions sont posées sur le financement, les formations concurrentes ouvertes, les partenariats.

Pas de vote contre, 6 abstentions (dont UNSA)

Demande d'ouverture d'un département carrières juridiques à l'UT de Metz

Le projet part du constat de l'absence de département carrières juridiques au sein du collegium technologie, seul l'UT de Colmar le propose pour la région Est, il existe un projet à Troyes, pas de BTS de même type. Ouverture de 2 groupes d'environ 25 étudiants :

1/ Semestre décalé, dans le cadre de la lutte contre l'échec (bac STG et échec en 1<sup>er</sup> semestre de licence)

2/ Rentrée septembre en alternance uniquement

Le rapporteur de ce dossier souligne le caractère « mosellan », l'absence d'informations financières, le manque des critères de sélection à l'entrée, des partenariats précis.

Réponses : équilibre financier assuré par la fermeture d'autres formations ( DUT TC décalé, DU Ingénierie et Commercialisation de l'Événement) et autofinancement du groupe en alternance ; sélection sur dossiers et éventuellement entretiens, équipe pédagogique d'enseignants UL (matières communes avec GEA et TC) et intervenants professionnels ; lettres de soutien en cours de retour, éléments financiers en cours de finalisation.

Pas de vote contre, 7 abstentions (dont UNSA)

#### **4.3 Ouverture d'options dans les départements d'UT**

Reporté

#### **4.4 Demande de mise en place d'un double diplôme à l'UT Nancy-Brabois (LP Protection de l'environnement)**

Reporté

#### **4.5 Demande de renouvellement de la Capacité de Médecine en allergologie**

Unanimité sous réserve d'auto financement.

#### **4.6 Demande de création du Diplôme Universitaire Cours en Ligne de Statistiques**

##### **Appliquées**

Consortium en cours de constitution. Cours de niveau licence totalement en ligne. Enseignement gratuit mais paiement pour 3 éléments : certification, attestation de suivi et tutorat personnalisé (externalisé hors UL). Peut s'adresser à des étudiants de master en complément formation.

La certification fait l'objet d'un examen traditionnel.

Beaucoup de questions sur l'opportunité, la forme d'engagement, les tarifs, comment sera faite l'évaluation du suivi de l'expérimentation. Un complément de dossier est nécessaire.

Pas de vote.

#### **4.7 Demande de création du diplôme Universitaire « Ecritures théâtrales européennes »**

Reporté

#### **POINT 5 : Proposition de calendrier universitaire 2014**

La date du 17 mai est trop proche et devra être modifiée ; la phrase concernant les modalités pédagogiques doit être ajoutée dans tous les cas.

Unanimité

#### **POINT 6 : Présentation du pôle AIP-PRIMEVA du PEEL et de la démarche Entrepreneuriat à l'Université de Lorraine**

Reporté

#### **POINT 7 : conventions**

Conventions vérifiées par le collegium.

1/Avec le groupe Université Centrale (Ecole Centrale Supérieure Polytechnique Privée de Tunis) délocalisation du Master « Mention Sciences pour l'Ingénieur et Sciences des Matériaux (SPIM) ou Spécialité Génie des Systèmes Industriels » de l'Université de Lorraine ou UFR Mathématiques Informatique Mécanique (MIM). A la page 9, Article 7, ajouter « TP »

2/ Avec l'université de médecine et de pharmacie de Ho Chi Minh ville, Vietnam, dénommée UMPHCM et l'université Pham Ngoc Thach de Ho Chi Minh ville, Vietnam, dénommée UPNT. Double diplôme formation master.

Unanimité

Un outil de suivi des conventions est prévu pour le collegium, il sera disponible prochainement.

Fin de séance à 13 h

Vos élues : Janine PERREAU, Laurence PECORARI et Muriel SCHLATTER.